

NOTES D'ENQUETE

GROIX (56) 13.04.1982

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen. Celui-ci n'a pas pour but de diminuer ou augmenter telle ou telle catégorie de classement mais d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation anciennement nommé GROIX (56) 13.04.1982 fait partie de cas classés « D » par le GEPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Dans la nuit du 13 au 14 avril 1982 (date la plus probable de l'observation, d'après la gendarmerie), à 2h45, à Kérampoulo sur l'île de Groix (56), trois amis se trouvent devant une habitation quand ils aperçoivent un phénomène qui les intrigue. A travers la cime des arbres, ils voient un objet présentant « un demi-cercle attenant à une partie triangulaire », très lumineux.

Les trois témoins se rendent à Locmaria pour mieux voir le PAN. Ils se rendent ensuite à la Pointe des Chats, puis aux Grands Sables. L'un des témoins quitte le groupe, puis les deux derniers témoins rentrent chez eux (Port-Tudy et Kérampoulo). Il est alors 4h30. Entre temps, le premier témoin à avoir quitté les lieux réveille sa mère, à Locmaria. Cette dernière voit également le PAN pendant 5 à 10 minutes, puis va se recoucher. Le témoin de Kérampoulo continue à observer le PAN jusqu'à 5h00, puis va se coucher, sans que le PAN ait disparu dans le ciel.

La gendarmerie a mené une enquête sur place quelques jours plus tard, ne trouvant aucun autre témoin.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation est assez précise, et permet de retrouver les différents lieux d'observation avec Géoportail (Figure 1)

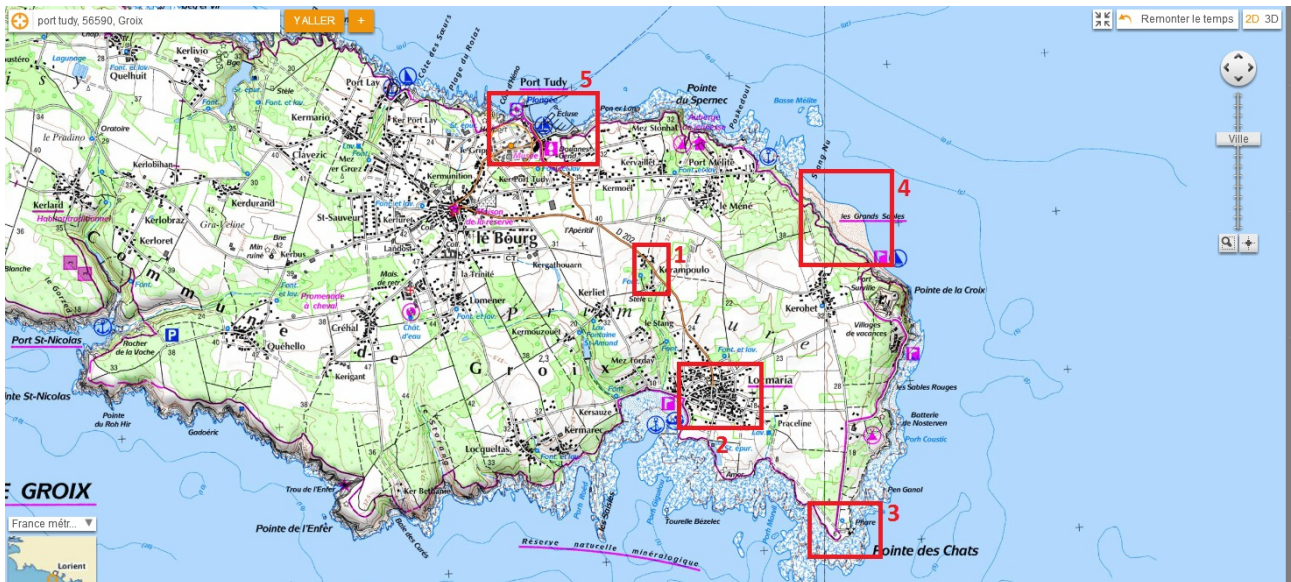


Figure 1 : carte des différents lieux d'observation (image : Géoportail)

Les différents lieux d'observation sont comme suit :

- 1 : **Kérampoulo**. Début de l'observation à 2h45. Le PAN est visible entre le Sud et le village de Locmaria, c'est-à-dire entre le Sud et le Sud-Est. Vers 2h50, T1, T2 et T3 quittent Kérampoulo. T1 y revient vers 4h30, et observe le PAN jusque 5h00. Lors de cette deuxième phase d'observation à Kérampoulo, le PAN est visible dans la même direction initiale.
- 2 : **Locmaria**. Deuxième lieu d'observation du PAN. La direction du PAN n'est pas précisée, mais on peut estimer qu'il se situait vers le Sud ou le Sud-Est, car T1, T2 et T3 se rendent ensuite à la Pointe des Chats. T3 revient à Locmaria vers 3h10 ou 4h00 (heure contradictoire suivant les récits) pour réveiller T4. T4 observe le PAN pendant 5 ou 10 minutes. Le PAN est visible en direction de la Pointe des Chats, c'est-à-dire au Sud-Est.
- 3 : **Pointe des Chats**. Pointe Sud-Est de l'Ile de Groix. Le PAN est visible « au-dessus de l'océan », direction peu précise, excluant toutefois la portion du ciel comprise entre l'Ouest et le Nord.
- 4 : **Les Grands Sables**. Dernier lieu d'observation en groupe (T1, T2 et T3). Observation du PAN jusque vers 4h00 ou 4h15. Le PAN est vu plein Est.
- 5 : **Port-Tudy**. T1 et T2 y arrivent peu avant 4h30. Depuis Port-Tudy, le PAN est masqué à T1 par une élévation du terrain. T2 observe cependant le PAN, qui est « moins visible », jusque 4h45. La direction du PAN n'est pas indiquée. Il est à noter que le PAN semble suivre T1 et T2 sur la route entre les Grands Sables et Port-Tudy.

Du récit des différents témoins, il apparaît que le PAN est visible globalement dans une portion du ciel comprise entre l'Est et le Sud, avec une prédominance pour le Sud-Est (direction de Locmaria et de la Pointe des Chats).

Il est à noter les différentes contradictions entre les récits des témoins. Ceux-ci ne s'accordent ainsi pas sur la date (nuit du 12 au 13 avril, ou du 13 au 14), ainsi que sur le comportement apparent du PAN, qui est décrit à la fois comme étant tantôt parfaitement fixe (« *L'objet ne semblait nullement se déplacer* ») ou tantôt très mobile (« *il se déplaçait très vite, aussi vite qu'un avion si ce n'est plus* »). La grande durée de d'observation (plus de 2h30) tend à montrer que le PAN était relativement fixe, ou tout du moins extrêmement lent.

De même, la couleur du PAN est tantôt décrite comme unicolore (jaune tirant sur le blanc, ou inversement) ou affichant une palette variée de couleurs (« *L'objet dégagait une lumière intense de diverses couleurs, blanc, rose, bleu, jaune* »). Enfin, le nombre de véhicules utilisés par les témoins lors de l'observation présente des variations suivant les témoignages : il est dit que T1, T2 et T3 partent dans la même voiture (« *tous trois nous sommes montés dans la voiture de XXX et avons pris la direction Des Grands Sables* »), mais T3 finit par quitter le groupe en cours d'observation pour rentrer chez lui, en motocyclette.

Ces différentes contradictions peuvent toutefois s'expliquer par le témoignage relativement tardif des témoins, puisque leurs récits sont recueillis les 21, 22, 25 et 27 avril 1982, soit entre une et deux semaines après les faits allégués. La reconstitution mémorielle des témoins a donc pu être altérée.

Les quatre témoins indiquent que la météo était excellente, avec absence de nuage et de brume, et une température froide. Il existe une station météo tout proche de l'observation (Ile de Groix – Beg Melen) disposant d'archives depuis le 20 décembre 1981, mais malheureusement, aucun enregistrement n'a été effectué lors des jours évoqués de l'observation (<http://www.infoclimat.fr/observations-meteo/archives/14/avril/1982/ile-de-groix-beg-melen/07203.html>).

La station météo la plus proche ayant conservé des archives pour le 14 avril 1982 (date la plus probable de l'observation selon la gendarmerie) est celle de Lorient-Lann Bihoué, située à une quinzaine de km du lieu d'observation. Les données enregistrées, bien que fragmentaires, sont cohérentes avec les indications des témoins, puisqu'il est indiqué une visibilité de 12 km à 5h00 le 14 avril (et de 10 km à 5h00 le 13 avril), ce qui indique un ciel bien dégagé. Enfin, la température froide évoquée par les témoins est confirmée par les données météo, qui indiquent une température de 2,0°C à 5h00, avec une température ressentie de -0,2°C (Figure 2).

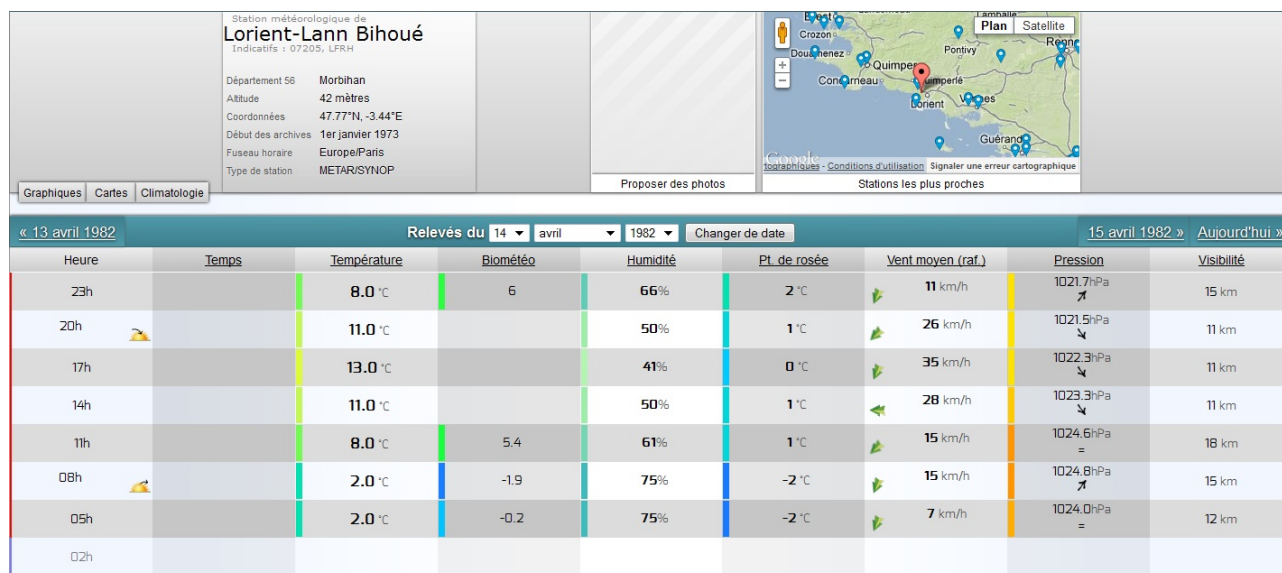


Figure 2 : relevés météo pour la station de Lorient-Lann Bihoué (image : Infoclimat.fr)

La visibilité, bien que très importante, n'est cependant pas à son maximum. On peut ainsi noter une visibilité de 15 km à 23h00, le même jour. La présence d'un fin voile nuageux, bien que non confirmée, n'est donc pas à exclure.

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La grande longueur du temps d'observation (environ 2h30 au minimum, sachant que le PAN était toujours présent lorsque le dernier témoin a cessé son observation), le fait que le PAN soit fixe ou très lent dans le ciel évoquent l'observation d'un phénomène astronomique. De même, les témoins de ce cas semblent avoir été victimes d'un syndrome de boule suiveuse (illusion perceptive dû au propre déplacement des témoins), puisque que le PAN semble s'arrêter quand les témoins sont stationnés, et reprendre sa course quand les témoins redémarrent (« *Nous avons la nette impression du déplacement de ce phénomène en même temps que nous. Chaque fois que nous nous arrêtons nous avons l'impression que le phénomène en faisait autant.* »). Là encore, un syndrome de boule suiveuse est parfaitement typique d'une méprise astronomique.

Les détails fournis par les témoins permettent même d'affiner l'hypothèse, à savoir une méprise avec la Lune. La forme décrite du PAN se rapproche d'un demi-cercle, or, la gendarmerie indique dans son rapport d'enquête que la Lune était en dernier quartier. Il faut d'ailleurs noter que T1 compare le PAN à « *une petite planète s'étant rapprocher de la terre* ». De plus, T4 indique avoir vu la nuit suivante un « *objet présentant des formes identiques au précédent. Toutefois la superficie semblait inférieure* », ce qui semble aussi en faveur de la Lune qui effectivement était bien là aussi la nuit suivante, peut-être plus voilée et donc moins volumineuse.

Une vérification via Stellarium pour Groix (coordonnées : 47°38' Nord, 3°28' Ouest) pour le 14 avril 1982 à 2h45 montre effectivement la présence de la Lune dans le secteur de ciel observé, en phase proche du lever, et avec la phase attendue (dernier quartier, comme signalée dans le PV, voir Figure 3).



Figure 3 : Stellarium – cartographie du ciel de l'observation + apparence de la Lune

Il est très étonnant que les témoins déclarent ne pas avoir vu la Lune durant l'observation, car ils ne pouvaient pas ne pas la voir du fait de sa présence dans le secteur du ciel concerné, avec une hauteur angulaire croissante au fil du temps : 3° à 2h45 le 14 avril, et 16° à 5h00 le 14 avril. Il est à

noter que la hauteur angulaire de la Lune était plus importante le 13 avril.

Il faut noter la fatigue et la surprise des témoins, l'observation ayant lieu à une heure avancée de la nuit, et une conduite de nuit. La présence éventuelle d'un léger voile nuageux a peut-être déformé l'apparence visuelle de la Lune, empêchant son identification par les témoins.

Bien que le ciel soit bien dégagé, les témoins ne mentionnent pas avoir vu la Lune, alors qu'elle était directement dans l'axe qu'ils indiquent. La très grande cohérence entre la position vraie de la Lune et la localisation et la description fournies par les témoins ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est moyennement consistant : Il y a 4 témoins, mais avec des contradictions et imprécisions. (en particulier sur la date, et sur les vitesses ou sens de déplacement du PAN).

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur...) avec les observations d'un objet astronomique bien connu : la Lune.

L'aspect du PAN inclut généralement un demi-cercle, or, la gendarmerie indique dans son rapport d'enquête que la Lune était en dernier quartier.. T1 compare le PAN à « *une petite planète s'étant rapprocher de la terre* ». Le PAN a été observé sur plusieurs heures (3 heures) et a évolué lentement dans le ciel et selon un mouvement plutôt décrit de Ouest vers EST (malgré quelques contradictions entre témoins) .. comme la Lune. De plus, T4 indique avoir vu la nuit suivante dans le même secteur de ciel un « objet présentant des formes identiques au précédent.. la Lune était effectivement de nouveau là.

La Lune était grosse (phase 0.7), bien présente dans la zone du ciel assez étroite (Est, Sud EST) décrite comme celle de présence du PAN alors que les témoins affirment clairement ne pas avoir reconnu la Lune,

- S'ils affirment ne pas l'avoir reconnu, c'est qu'ils ne l'ont pas vu non plus à côté du PAN sinon au moins deux auraient naturellement dit « d'ailleurs on voyait bien la Lune à côté du PAN » pour appuyer le fait que ce n'était pas la lune. A côté de cela il y a au moins un qui dit « Il faisait nuit noire il n'y avait pas de lune. »
- Ils ne pouvaient pas ne pas l'avoir vue sur une durée d'observation aussi longue avec un ciel décrit par ailleurs comme dégagé et une position de Lune en fin d'observation à 20° d'élévation au-dessus de l'océan, dans la direction d'observation.

Ce type de méprise, généralement causée par des nuages ou voiles de nuages couvrant partiellement la Lune, est fréquent dans les annales du GEIPAN (voir Site GEIPAN avec mot clef Lune).

On retrouve ici en particulier le syndrome de boule suiveuse (illusion perceptive dû au propre déplacement des témoins), puisque que le PAN semble s'arrêter quand les témoins sont stationnés, et reprendre sa course quand les témoins redémarrent. Cette perception est génératrice de forte émotion (avec peut être de l'idée ou hypothèse d'avoir à faire à une « intelligence »), et ce faisant peut favoriser une perte de précision dans la perception ou la mémorisation.

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté moyenne est classé comme PAN A, observation de la Lune.